

Fiche descriptive

Habiletés pour contrer l'intimidation

Clientèle cible : Les ateliers s'adressent à des adolescents ayant une hypothèse ou un diagnostic de TSA ou de TCSP, sans déficience intellectuelle, âgés entre 11 et 15 ans ainsi qu'à leur parent.

Préalables : Connaître son diagnostic, connaître les différences entre famille, amis, connaissances, étrangers, savoir lire et écrire.

Objectifs pour les adolescents :

- 1) Développer des connaissances en lien avec la théorie de l'esprit.
- 2) Reconnaître des situations de taquineries, de conflits, d'intimidation et les différents acteurs d'une situation d'intimidation.
- 3) Connaître les concepts de la cyberintimidation.
- 4) Développer la connaissance de soi pour mieux réagir face à l'intimidation.
- 5) Développer des stratégies et solutions pour faire face à des situations d'intimidation.
- 6) Être sensibilisé aux stratégies et aux ressources aidantes lors de situation de détresse.
- 7) Connaître les attitudes à privilégier pour maintenir de bonnes relations d'amitié.
- 8) Consolider les apprentissages lors de l'activité vidéo.

Objectifs pour les parents :

- Comprendre les objectifs travaillés avec les jeunes durant les groupes.
- Connaître des stratégies de généralisation des apprentissages.
- Augmenter les connaissances par rapport à l'intimidation et ainsi, favoriser une meilleure vision de la situation.

Modalités pour les adolescents :

- 7 thèmes sont abordés sur 8 rencontres.
- Les rencontres ont lieu en soirée et sont d'une durée de 2h00 (les ateliers peuvent être donnés 1x/2 semaines ou à chaque semaine selon le choix des animateurs et le calendrier du territoire).
- Un appel téléphonique de suivi, peut être fait entre les ateliers, selon le besoin de l'adolescent.
- Les groupes comportent entre 6 et 10 adolescents.
- Une rencontre bilan est planifiée à la fin des ateliers.

Modalités pour les parents :

- 7 thèmes sont abordés sur 8 rencontres.
- Les séances ont lieu en simultané des ateliers adolescents et sont d'une durée de 2h00 (les ateliers peuvent être donnés 1x/2 semaines ou à chaque semaine selon le choix des animateurs et le calendrier du territoire).
- Un atelier bilan est planifié à la fin des ateliers.

* Une soirée d'information préalable obligatoire sera offerte pour les adolescents et les parents en début de session. Par la suite, une sélection finale des candidats sera faite et les intervenants communiqueront avec les adolescents et les parents pour confirmer leur participation.

Fiche descriptive

Habiletés pour contrer l'intimidation

Thématiques des ateliers :

Pour les adolescents :

- 1) La théorie de l'esprit, reconnaître les différents contextes d'intimidation.
- 2) Les types d'intimidation, reconnaître une situation d'intimidation et les acteurs.
- 3) La cyberintimidation, les signes, impacts, conséquences possibles et comment y réagir.
- 4) La connaissance et l'estime de soi, comment la développer et les impacts de l'intimidation sur l'estime de soi.
- 5) Dénoncer l'intimidation et les stratégies d'affirmation de soi, le plan de sécurité.
- 6) Les moments difficiles et les situations de détresse, connaître les déclencheurs, identifier les différentes stratégies, plan de sécurité.
- 7) Se faire et maintenir des amis, une protection contre l'intimidation, la gestion des conflits.
- 8) Vidéo récapitulative, questionnaire final.

Pour les parents :

- Comprendre les objectifs travaillés avec les jeunes durant les groupes.
- Connaître des stratégies de généralisation des apprentissages.
- Augmenter les connaissances par rapport à l'intimidation et ainsi favoriser une meilleure vision de la situation.
- Avoir davantage d'outils d'intervention.

Critères de participation à la modalité de groupe :

Critères d'inclusion :

- Avoir vécu de l'intimidation ou être à risque d'en vivre.
- Être âgé-e entre 11 et 15 ans (le groupe devrait être homogène en termes de niveau de maturité et d'expérience).
- Avoir une hypothèse ou un diagnostic de TSA ou de TCSP sans déficience intellectuelle.
- Avoir le niveau d'attention et de disponibilité que requiert l'apprentissage de groupe.
- Montrer un intérêt à participer aux ateliers.
- Démontrer un minimum d'habiletés sociales : écouter, poser des questions, travailler en équipe, etc.
- Afin de maximiser l'impact du contenu, les personnes formant le milieu de vie de l'utilisateur adhèrent au contenu, participent aux ateliers qui leur sont dédiés et voient à appliquer les principes à la maison.

Critères d'exclusion :

- Présenter un TC ou un TGC interférant avec la disponibilité de la personne.
- Présenter un trouble des conduites.
- Être un intimidateur (intention volontaire).